

La raison que vous m'avez donnée pour le report du début
de l'éventuel créneau de départ avant de la Baïre
au croisement de Plaisance (soient 450m) me tient
plus puisque l'Agglo a déclaré d'employer le
langage Routier, libérant ainsi tout usage de la
zone qui borde le niveau de Plaisance.
Des lors il devient aisé de raccorder à la Baïre les
routes de Plaisance & de Rényard au niveau de
ce carrefour fort apprécié par son dépayage et sa
grande largeur pour les travaux à gauche. De même
la maison Radwanicki est facile à raccorder à la Baïre.

Croyez à ma haute considération

Bernadette Duval

Bernadette Duval

1